

Ajournement de Noël

C'est surtout de son sens de la planification que je voudrais le féliciter, parce qu'avec sa collaboration et sous sa direction, nous pouvons savoir chaque jour ce qui vient pour les jours subséquents. Nous pouvons planifier, désigner nos orateurs, faire en sorte que nos discours soient plus étoffés, et cesser de parler pour ne rien dire.

Grâce à cette planification, à cette collaboration entre les leaders parlementaires des partis officiels à la Chambre, nous pouvons en venir à un maximum d'efficacité, compte tenu des «béquilles» de notre vieille procédure actuelle.

Le comité de la procédure et de l'organisation est actuellement saisi d'une motion qui a été adoptée par la Chambre pour moderniser nos procédures, quitte à changer les heures de séance de la Chambre. En fait, dans cette motion, tout est permis pour faire en sorte que le public canadien puisse s'attendre réellement à obtenir des résultats de son Parlement.

On parle actuellement, monsieur le président, d'augmentation de l'indemnité des députés. On parle de l'intersession, de l'efficacité du Parlement, de la représentativité des députés dans leur travail, du partage du travail des députés entre les comités permanents et la Chambre. On parle également de l'usage de plus en plus grand qu'on fait du comité plénier. On dit que sur 58 jours de session, 26 ont été consacrés à l'opposition. Monsieur le président, ce sont là des réalités fondamentales dans les procédures actuelles.

Je voulais me limiter aujourd'hui à dire que nous, du Parti Crédit Social du Canada, réclamons avec véhémence que nous voulons participer de façon intense à la modernisation de ces procédures. Nous sommes fiers du Parlement, nous sommes fiers d'être ici pour représenter nos concitoyens, mais nous sommes déçus d'être «enfargés» dans des procédures importées d'ailleurs, ce qui fait que nous perdons très souvent notre temps à discuter de choses secondaires.

Monsieur le président, plusieurs députés ont des affaires dont ils doivent s'occuper à l'heure des députés. Les projets de loi sont renvoyés très souvent aux calendes grecques lorsqu'ils ne sont pas simplement envoyés dans les airs lorsque quelqu'un demande s'il y a quorum, comme cela est arrivé cette semaine.

Monsieur le président, je pense que si le gouvernement peut juger de son efficacité par le nombre ou la quantité de bills qu'il présente, nous devons considérer la possibilité de juger de l'efficacité des députés et de tous les partis par la qualité et le nombre de projets de loi qu'ils présentent eux-mêmes.

Je pense qu'on devrait accorder plus d'importance aux projets de loi présentés par les députés, et ce grâce à une entente. Nous ferons encore une fois la preuve de l'importance des mesures d'initiative parlementaire.

Monsieur le président, je voudrais en même temps remercier les leaders parlementaires de leur collaboration, et féliciter le président du Conseil privé de sa façon de mener les travaux de la Chambre par une consultation constante et une planification ordonnée. Je voudrais féliciter la présidence de la façon dont elle dirige les débats en général, et surtout féliciter les journalistes de leur présence et de leur honnêteté vis-à-vis des créditistes.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

[M. Fortin.]

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Maintenant que la motion est adoptée, j'aimerais remercier tous les députés qui ont pris la parole pour les compliments et les paroles bienveillantes qu'ils m'ont adressés. Pour ma part, j'ai peine à croire qu'il y a déjà trois mois que j'ai été traîné vers cette estrade à mon corps défendant. Quelque succès qu'on m'ait attribués, comme on l'a fait ce matin, ils n'ont été possibles que grâce à l'immense bonne volonté et au profond respect mutuel qui animent les députés. Malgré les idées arrêtées des députés et leurs divergences d'opinions irréductibles, leur respect mutuel et leur bonne volonté l'emportent toujours, en toutes circonstances. La tension est parfois forte à craquer, mais c'est toujours le bien, le profond respect et la réputation de la Chambre qui prennent le dessus.

En témoignage d'appréciation pour cette bonne volonté qui m'a soutenu, j'invite les députés à 5 heures. Je les prie de se rendre à la pièce n° 16 et, selon la coutume, je demanderai aux anges gardiens là-haut, comme l'a dit le député de Peace River (M. Baldwin), de se joindre à nous également, pour que nous puissions nous souhaiter mutuellement un joyeux Noël. J'ai demandé à l'excellent chœur de Sudbury, les Marion Singers, de faire retentir le hall, à midi et à 5 heures, de chants de circonstance. J'espère que les députés et d'autres pourront alors se joindre à nous.

* * *

● (1140)

L'ÉNERGIE

ÉNONCÉ DES GARANTIES AYANT TRAIT À L'EXPORTATION DE MATÉRIAUX, D'INSTALLATIONS ET DE TECHNIQUES NUCLÉAIRES

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'annonce aujourd'hui que le gouvernement a pris la décision d'exiger des garanties plus strictes en ce qui a trait à la vente à l'étranger de matériaux, d'installations et de techniques nucléaires d'origine canadienne. Je ferai ressortir au cours de cette déclaration certains éléments importants de cette décision, dont les garanties que devra fournir un pays qui désire acheter au Canada des matériaux, des installations ou des techniques nucléaires. Non seulement ces garanties obligatoires s'appliqueront-elles à toutes les ventes futures, mais le gouvernement a décidé de négocier des garanties additionnelles pour les contrats d'approvisionnement en uranium qui sont déjà approuvés. Les contrats déjà conclus et ceux qui seront signés prochainement pourront demeurer en vigueur au cours de la prochaine année civile pendant que de nouvelles garanties seront négociées.

Les députés connaissent bien les événements qui ont amené le gouvernement à réviser les garanties nucléaires.

Depuis près de trente ans, le Canada considère l'énergie nucléaire comme une source d'énergie utilisable de façon pacifique. Les résultats de travaux intensifs de recherche et de développement effectués au cours de ces années ont placé le Canada dans une position privilégiée; en plus de nos importantes ressources en uranium, nous possédons un des meilleurs systèmes de réacteur nucléaire au monde, le CANDU.